

INTRODUCTION

En 2013, plusieurs pays ouest africains ont pris part à la sixième édition du festival Adjra et les différentes délégations y ont trouvé un grand intérêt. Du coup la nécessité de faire découvrir l'initiative et sa thématique aux autorités et aux populations de ces pays s'est manifestée. L'association « **Art et Développement** », initiatrice de ce rendez-vous culturel est en partenariat officiel avec des organisations culturelles sœurs dans chacun des pays participants. Ces dernières ont adhéré au projet de mission de popularisation de la thématique Adjra et attendent de recevoir la délégation du Festival dans leur pays.

Dans ce sens, cette mission devient une opportunité de communication pour le succès et le rayonnement international du festival Adjra.

I- OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission Ouest Africaine Adjra 2014 a pour objectif général de faire découvrir aux autorités, aux acteurs culturels et aux opérateurs culturels des pays à visiter, le Festival Adjra à travers sa vision, ses objectifs, ses activités et ses finalités.

Comme objectif spécifique, cette mission permettra d'enregistrer directement les intentions de participation et ainsi de susciter l'appui des autorités locales au projet.

II- COMPOSITION DE LA DELEGATION DE LA MISSION

La délégation de la mission est composée du Manager Général du Festival. Il est chargé de présenter le cadre général de développement du Festival Adjra, les résultats des éditions passées, la programmation de l'édition en cours, les conditions logistiques qui la caractérisent.

La délégation s'appuie sur une administration locale, désignée par l'association partenaire dans le pays d'accueil et les charges d'administration et d'organisation sont imputées au budget de la mission.

III- LES PAYS DE LA MISSION

Pour cette première étape, la mission Ouest Africaine Adjra 2014 a parcouru les pays ci-après :

- Côte d'Ivoire, du 8 au 11 juin
- Mali, du 11 au 14 juin
- Niger, du 14 au 19 juin
- Togo, du 23 au 25 juin

Le voyage de la mission s'est fait en avion d'un pays à l'autre. Le déplacement à l'intérieur de chaque pays visité s'est effectué en taxi ville.

IV- TRAVAUX AU COURS DE LA MISSION

a. Visite et remise de courrier à l'autorité

A l'arrivée, la délégation s'est rendue au cabinet du ministre de la culture pour remettre à ce dernier le message officiel du gouvernement du Bénin dont elle porteuse. Ainsi, la délégation a été reçue soit directement par le ministre de la culture, cas du Mali, du Niger et du Togo soit par son représentant en cas d'absence du ministre. C'était le cas de la Côte d'Ivoire où le ministre était à un Colloque.

b. Rencontre avec les acteurs culturels

L'étape suivante est la rencontre d'échange avec les acteurs culturels et la presse du pays visité. Cette activité a été suffisamment nourrie et la participation de l'auditoire pleine d'enseignement pour le développement du festival Adjra. Des curiosités positives ont été développées par l'auditoire et des éclairages nécessaires apportés.

c. Séance de travail au Bureau du Droit d'Auteur

Au nombre des activités parallèles programmées pour la mission, la visite de travail au Bureau du Droit d'Auteur dans chaque pays en était un point d'orgue. Ainsi de la Côte d'Ivoire au Togo en passant par les deux autres pays visités, la délégation a eu des échanges fructueux avec d'une part la Direction Générale du Bureau du Droit d'Auteur du pays concerné et d'autre part avec le Président du Conseil d'Administration, entouré parfois pour la circonstance de quelques Administrateurs.

La question liée à la perception des redevances d'exploitation des œuvres des créateurs est le point central des discussions. La moisson dans ce cadre est assez fournie et sera exploitée pour améliorer la situation au niveau du Bureau béninois du Droit d'Auteurs et des Droits voisins.

V- LES RESULTATS ATTEINTS PAR LA MISSION

Les résultats atteints par la mission sont les suivants:

- Tous les pays prévus ont été visités ;
- Des conférences et échanges ont eu lieu ;
- La délégation du festival a rencontré l'autorité en charge de la culture de chacun des pays visités ;
- Les acteurs culturels, opérateurs culturels et artistes ont été éduqués sur Adjra ;
- La presse a participé aux rencontres et en a fait large diffusion ;
- Des participations pour l'édition de 2014 ont été enregistrées et les lettres d'invitation officielle remises,
- Les acteurs culturels et autres opérateurs y ont trouvé grand intérêt et ont fait des propositions d'amélioration.

VI- ENSEIGNEMENT RECU DANS LA MISSION

En termes d'enseignement, la mission a permis au festival de se nourrir de beaucoup d'enseignements et surtout d'apprécier le regard qui est porté sur la thématique Adjra. A cela, il faut ajouter le désir exprimé par plusieurs opérateurs culturels d'étendre le champ de participation par pays, en donnant ainsi l'occasion à tous groupes désireux de participer au festival Adjra quelque soit le nombre exprimé par pays, d'y avoir sa place. Il a été souhaité qu'il y ait de programmation en off du festival afin que la participation soit plus massive au finish.

La question des droits d'auteurs sur le festival a été abordée et des enseignements qui en sont issus indiquent la nécessité de continuer à payer le droit des créateurs dont les œuvres sont utilisées sur l'évènement.

VII-CONCLUSION

La mission ouest africaine Adjra 2014 s'est finalement révélée être une belle opportunité de promotion du festival Adjra à l'international et requiert qu'elle soit poursuivie dans d'autres pays pour un enracinement du festival au plan régional et africain.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les autorités des ministères de la culture des pays visités pour leur disponibilité et leur accompagnement. Toute notre gratitude au ministre béninois de la culture et son cabinet pour la recommandation utile dont nous avons été l'objet auprès des homologues des pays visités, toute chose ayant facilité la mission et sa réussite.

QUELQUES IMAGES DE LA MISSION

